

Département d'Ille et Vilaine
Arrondissement de Rennes
Canton de Rennes Sud-Ouest

**VILLE DE
SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE**

EXTRAIT
du registre des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL
Du 14 novembre 2022

Date de la convocation : 08 novembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 33

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE, légalement convoqué, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame DUCAMIN, Maire.

PRESENTS (25) : Mme DUCAMIN, Maire, Mme LECHAPLAIN, M. COCHERIL, Mme BASLE, M. SIMON, Mme LECOQ, M. CADIOU, adjoints, M. JAN, Mme PRIGENT, M. LEBRUN (de 20h00 à 20h31), Mme TRIBOULT, M. CHEMIN, Mme COSSAIS, M. SAUREL, M. COLLONGE, Mme THO, M. DAVID, M. HAGGAN, Mme BOUSQUET, M. LLAVORI, M. LUCAS, M. BIARD, M. DEIN, M. MACE, M. SALMON, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSES (2) : Mme RACHÉDI, M. NOURRY, conseillers municipaux.

PROCURATIONS DE VOTE (7) : M. RAVAUDET a donné procuration à Mme DUCAMIN.

Mme PFEIFFER a donné procuration à M. COCHERIL.

Mme BILLARD a donné procuration à M. CHEMIN.

Mme FRIOT a donné procuration à M. SIMON.

M. LEBRUN a donné procuration à Mme BASLE (de 19h00 à 20h00).

Mme MAIGNOT a donné procuration à M. JAN.

Mme GARANDEAU a donné procuration à Mme LECHAPLAIN.

M. CADIOU a été nommé en qualité de secrétaire de séance.

2022.111 Modifications du marché de travaux pour la reconstruction du groupe scolaire Eugène Pottier à Saint-Jacques-de-la-Lande – Lot 1 « désamiantage » - Avenant 3

Rapporteur : P. Cocheril

- **VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.1411-5 ;
- **VU** le Code de la commande publique notamment les articles R.2194-1 à R.2194-9 ;
- **VU** la délibération n°2021.026 en date du 12 avril 2021 par laquelle le conseil municipal a autorisé Madame la Maire à signer les marchés de travaux pour la reconstruction du groupe scolaire Eugène Pottier, y compris toute modification de contrat dans la limite de 5% par rapport au marché initiale ;
- **VU** l'avenant n°1 notifié le 18 mai 2022 ;
- **VU** l'avenant n°2 notifié le 20 juillet 2022 ;
- **VU** le projet d'avenant n°3 ;
- **VU** l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres du 11 octobre 2022 ;
- **VU** l'avis favorable de la Commission Transition Urbaine et Ecologique en date du 08 novembre 2022 ;
- **VU** le rapport présenté en séance par Philippe Cocheril, Adjoint à la transition énergétique et écologique, au patrimoine bâti communal et à l'espace public ;
- **CONSIDERANT** que des marchés de travaux pour la reconstruction de groupe scolaire Eugène Pottier ont été notifiés le 6 mai 2021 ;
- **CONSIDERANT** que pour le marché « lot 1 – désamiantage » une conduite de ventilation contenant de l'amiante doit être déposée.

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (une abstention F. Lucas), autorise Madame la Maire ou son représentant à signer l'avenant n°3 au lot 1 « désamiantage » pour la reconstruction du groupe scolaire Eugène Pottier, ainsi que tous les documents nécessaires.

Envoyé en préfecture le 17/11/2022

Reçu en préfecture le 17/11/2022

Affiché le

ID : 035-213502818-20221115-D2022_111-DE

Pour extrait conforme,
Saint-Jacques-de-la-Lande, le 15 novembre 2022

Marie DUCAMIN
Maire



François CADIOU
Secrétaire de séance



Le cas échéant, document transmis à la Préfecture le : 17/11/22

Publié sur le site de la Ville le : 17/11/22

Par le service affaires générales